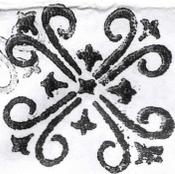
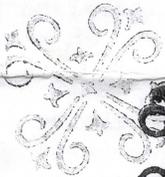
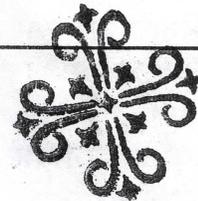
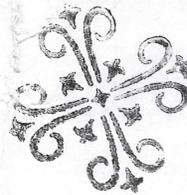


# LE HERISSON CRAVENTAIS

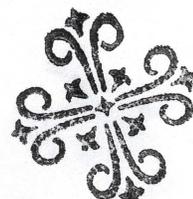
- LE JOURNAL DE L'APAC -

---

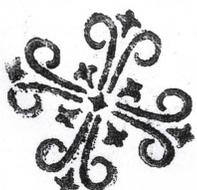


**Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :**

**Art.1er.** Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europeanus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecreuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°24-  
-JANVIER 2003-





## Edito

**Le président et les membres du bureau de l'APAC adressent leurs meilleurs vœux aux Craventais et à leurs familles pour la nouvelle année. Que la vie à Cravent soit pour tous agréable et paisible. L'APAC se veut au service des habitants, à l'écoute de leurs remarques et suggestions.**

La fin de l'année dernière a été marquée par une sage décision du Conseil municipal de suspendre provisoirement les opérations du Contrat Rural en raison d'incertitudes sur l'évolution des recettes fiscales de la Commune.

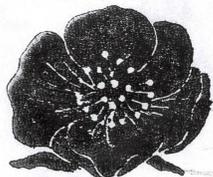
Cette suspension ne doit pas être un arrêt des réflexions.

Les mesures prioritaires, comme [ ] concernant la sécurité routière dans le bourg et les hameaux, doivent être prises. Nous avons demandé à M. le Maire de réunir prochainement la commission de sécurité. Des aménagements peu coûteux et utiles à l'amélioration du cadre de vie, sentiers pédestres par exemple, doivent être réalisés.

Enfin, nous estimons très souhaitable que tous les Craventais soient informés de façon simple mais claire et précise, sur les ressources et charges de la Commune. Aussi nous demandons à M. le Maire et au Conseil Municipal de compléter dans

la Gazette de Cravent, si possible avant la présentation du budget 2003, les informations qui ont déjà été publiées l'année dernière. Il est très souhaitable que paraisse une étude comparative portant sur les années 1999 à 2002, centrée sur les points où les modifications les plus importantes ont été relevées durant cette période : recettes fiscales afférentes à la taxe professionnelle ou autres, dotations compensatrices, dépenses imprévues ou ayant dépassé de façon importante les estimations initiales. Pour chaque exercice annuel de cette période, devrait apparaître le montant corrigé du solde positif pouvant être consacré à des investissements.

Dès que les estimations seront disponibles, il conviendrait d'informer les Craventais sur le coût des travaux de remise en état du réseau de tout à l'égout et la participation de la Commune aux équipements du service de lutte contre l'incendie.



Jean Badoual  
Président de l'APAC

## BIBLIOGRAPHIE

### A propos du Monument aux Morts

Signalons la parution d'un livre sur le Monument aux Morts de Faycelles, une commune du Lot. Un ancien, Médéric Estanié, rescapé de 1914-18, relate l'histoire détaillée du monument (y compris les discussions idéologiques ou esthétiques qu'il a suscitées) et développe ses souvenirs de sa vie au village et au front. Sous cette forme vivante de récits mêlés s'édifie une oeuvre de mémoire richement documentée avec des témoignages émouvants sur le sacrifice de ceux dont le nom figure sur le Monument. Ainsi un Monument aux Morts fait toujours parler et même écrire. Il reste un symbole : il rapproche.

A. et F. Sauteron - *Le Monument* - disponible à la Mairie de Faycelles 46100.  
Tel 05 65 34 03 55 - prix 14 euros.

J. Badoual en possède un exemplaire qu'il prêtera volontiers à ceux qui sont intéressés.

## COURRIER DES LECTEURS

Quand la Gazette nous fait part des difficultés de la première entreprise craventaise, je pense d'abord aux personnes directement concernées par ces réductions d'activité.

Mais je m'interroge aussi, à cette occasion, sur l'équilibre de notre budget municipal.

Il serait en effet naïf de penser que l'aubaine que représente une taxe professionnelle de l'ordre de 40% du budget de fonctionnement de la commune puisse durer indéfiniment. Les aléas de la conjoncture (telle que nous la vivons aujourd'hui) mais aussi l'évolution des règles fiscales réduiront inévitablement cet apport.

Et comme je pense que les Craventais ne souhaitent ni urbanisation débridée ni industrialisation forcée, il semble bien que la seule voie possible soit la recherche d'un équilibre du budget communal qui ne dépende plus de cette taxe.

L'actuel courant de réflexion initié par la Mairie dans un souci d'écoute de toutes les sensibilités m'incite à apporter ma contribution sur ce sujet précis par quelques suggestions concernant les finances publiques.

Et, sachant que, pas plus qu'un autre, je ne souhaite voir ma taxe d'habitation augmenter, je proposerai plutôt quelques idées d'économie :

- Rembourser sans délai les prêts qui peuvent l'être
- Réduire le coût de l'assainissement en le faisant supporter légèrement plus par la consommation d'eau (dommage que le Conseil n'ait pas vu l'intérêt de cette mesure qui tendait à rapprocher les prix de l'eau de son prix de revient réel)
- Limiter les investissements aux réalisations définies comme prioritaires (...mais ceci a déjà été proposé) et rechercher, pour les autres, un financement inter-communal

Il ne faudrait pas que cette difficulté réduise à néant le travail de réflexion mené pendant toute cette année. Les Commissions ont défini leurs priorités, certains travaux sont d'un coût tout à fait négligeable et, je pense à la sécurité, d'un intérêt majeur.

Alors permettez moi, en ce début d'année, de souhaiter que les commissions ne ralentissent pas leur travail. Elles nous ont fait un peu rêver. Nous savons aujourd'hui que tout le rêve ne se réalisera pas rapidement mais il est possible de le voir se construire dès maintenant si nous nous y mettons tous.

Jean-Louis GAULLE



## — LA MARCHE

Le moins que l'on puisse dire c'est que les années se suivent  
mais ne se ressemblent pas ...

L'an dernier, le beau temps nous avait gâté,  
cette année la pluie et même la neige ne nous ménagent pas !

La sortie du 5 janvier dernier restera gravée dans la mémoire des onze courageux  
qui nous ont accompagnés à travers la forêt de Rosny jusqu'aux ruines du château des  
Beurons où naquit Sully le 13 décembre 1559 !

Partis sous une pluie fine, nous sommes arrivés, dans les derniers kilomètres, balayés  
par une violente tempête de neige assez irréaliste et qui restera longtemps dans le  
souvenir de tous les participants...

### NOTEZ BIEN

**QUE LES SORTIES ONT LIEU (JUSQU'À FERMETURE DE LA CHASSE)  
TOUS LES PREMIERS SAMEDI DE CHAQUE MOIS.  
APRÈS CETTE FERMETURE, SORTIES LE DIMANCHE.**

**RENDEZ-VOUS DONC LE 1ER FÉVRIER  
À 9 HEURES DEVANT L'ÉGLISE POUR :**

- OU L'ANCIENNE VOIE FERRÉE DE PACY À VERNON
- OU LE CHEMIN DES CRÊTES DE VÉTHEUIL À LA ROCHE GUYON

### **Nous vous rappelons :**

- \* que la revue "La marche" vous informe sur toute l'actualité  
des promenades, rando, treks et bien d'autres sujets
- \* que vous trouverez à la Fédération Française de Randonnée  
Pédestre (FFRP) au 19 rue Riquet Paris 19°,  
tous les topoguides des GR
- \* que les "Amis de Saint Jacques de Compostelle" vous  
donneront tous les renseignements utiles  
(rue cassette Paris 6°)
- \* que nous avons lu avec plaisir, dans la collection EDF /  
France contemporaine, *Le Guide du tourisme industriel de l'Île  
de France* qui détaille des dizaines de visites, de l'Aérospatiale  
au Potager du Roy, des usines Renault aux maquettes de la  
France miniature à Elancourt etc ... etc...

A très bientôt, pour la sortie du 1er février !